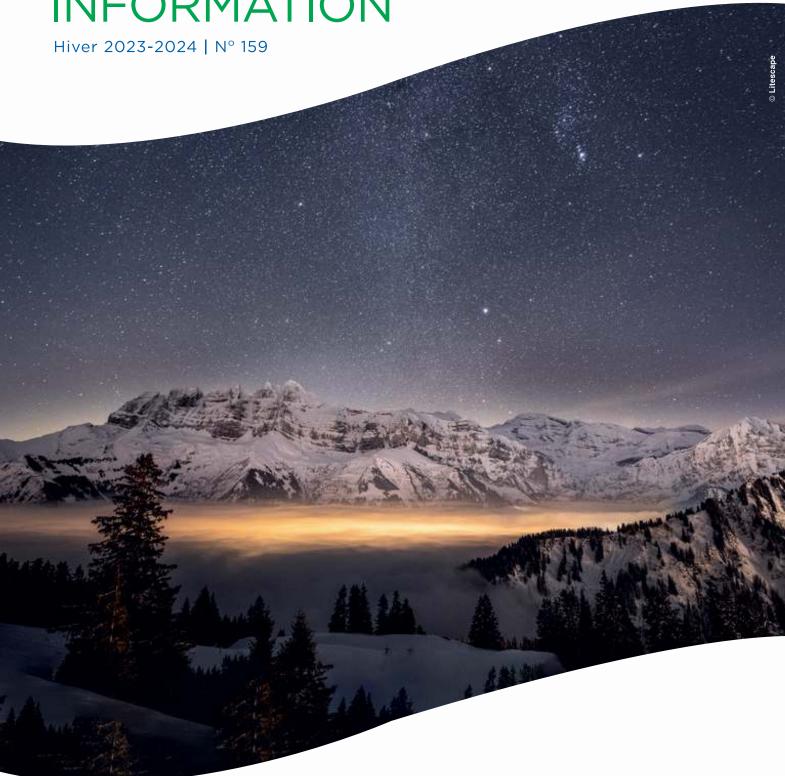


TROISTORRENTS-MORGINS INFORMATION



Portrait

Christophe Bourban garde-faune P. 7

Finances

Le budget 2024 en détail P. 8-13

Mobilité

Nouvelle politique de stationnement dès 2024 P. 18-19

JOYEUX **NOËL** ET HEUREUSE **ANNÉE 2024**!

Par le Conseil municipal



^ Le Conseil communal de gauche à droite: Eric Donnet-Monay (secrétaire communal), Nicolas Premand, Céline Monay-Michaud, Oscar Dubosson, Pierre-André Michel (Vice-président), Corinne Cipolla (Présidente), Roland Tagan, Sarah Wassmer-Joris, Olivier Richard et Charles Clerc

Au terme de cette année, le Conseil communal vous adresse ses meilleurs vœux pour de chaleureuses et conviviales fêtes de fin d'année.

Pour votre Conseil, ces 365 jours se sont écoulés au rythme des séances, des rencontres, des moments de partage et d'échange, avec toujours un même objectif: que nos villages restent des lieux où il fait bon vivre. Mais cet objectif n'est pas que celui du Conseil...

À la lecture de ce journal, on s'aperçoit du rôle central de notre école, de nos sociétés et de nos associations, qui contribuent à animer nos villages et à créer du lien entre chacun, toutes générations confondues.

«Soyez pétants de vie!»*

Vœux de fin d'année, rencontre de nos nonagénaires, événements pour les dix ans de notre école intercommunale et les cinquante ans de notre cycle d'orientation, jubilés de nos sociétés locales, un constat est clair: le temps passe. Face à ce constat, ces mots de Guy Gilbert, qui nous encourage à reconnaître la beauté du présent, prennent tout leur sens:

«Le malaise central de notre civilisation est de penser au passé, d'avoir peur de demain et d'être incapable de vivre le cadeau merveilleux du présent.»*

À la veille des fêtes, le Conseil communal vous souhaite, à toutes et tous, de vivre le cadeau merveilleux du présent et d'apprécier chaque moment que vous donne la vie.

Joyeux Noël à toutes et tous!

Le malaise central de notre civilisation est de penser au passé, d'avoir peur de demain et d'être incapable de vivre le cadeau merveilleux du présent

*Extrait du livre La vieillesse, un émerveillement, de Guy Gilbert (éd. Philippe Rey, 2011).

MOUVEMENTS AU SEIN DU PERSONNEL COMMUNAL EN 2023

Troistorrents emploie une centaine de personnes. En assurant le bon fonctionnement des activités tout en répondant aux besoins des citoyens, nos collaborateurs contribuent à la qualité de vie au sein de la commune.

ARRIVÉES



- Clémence Ancay
 Assistante socio-éducative
- Anthony Baumann Agent d'exploitation
- Dylan Bourgeois
 Apprenti agent d'exploitation
- Line Blanchut
 Assistante socio-éducative
- Laura Cugnoni
 Collaboratrice administrative et ressources humaines
- Leïla Ecoeur
 Collaboratrice technique, constructions
- Elia Joris
 Animatrice à «La Malédiction de l'Eau Rouge»
- Julie Marclay
 Stagiaire éducatrice de l'enfance
- Lana Martenet
 Apprentie employée de commerce
- Régine Saillen
 Assistante socio-éducative
- Sandra Sterchi
 Collaboratrice administrative et technique
- Tony Tissières
 Apprenti forestier bûcheron
- Marie Veuthey Crettex
 Responsable de la crèche-nurserie-UAPE

DÉPARTS



- Corinne Dubosson
 Assistante socio-éducative
- Joana Marques Ferreira
 Assistante socio-éducative
- Salomé Martenet
 Fin d'apprentissage d'employée de commerce
- Yana Ogay
 Stagiaire éducatrice de l'enfance

FORMATIONS



- Sabine Arluna
 CAS de formatrice à la pratique professionnelle
- Anthony Baumann
 CFC d'agent d'exploitation
- Samuel Donnet
 Diplôme de formateur d'apprentis
- Joëlle Marclay
 CFC d'assistante socio-éducative
- Salomé Martenet
 CFC d'employée de commerce
- Grégoire Parchet
 CAS en gestion financière du secteur public

RETRAITE



ous adressons nos vifs remerciements à Janine Berthoud et Marie-Ange Morisod, auxiliaires de nettoyage, pour leur 20 et 9 ans d'activité au sein de notre administration. Nous leur souhaitons le meilleur pour ce nouveau chapitre de leur vie et leur adressons nos meilleurs vœux de bonne santé.

JUBILAIRES



- Patrick Bellon
 Collaborateur technique, travaux publics
- Coralie Bolliger
 Éducatrice de l'enfance
- Isabella Scattolin Nicolérat
 Responsable de la bibliothèque communale et scolaire et collaboratrice aux archives

LES **DÉCISIONS** DU CONSEIL COMMUNAL **EN BREF**

Le Conseil communal vous informe des décisions prises entre juin et octobre 2023.

Engagement

Crèche-nurserie-UAPE Le Parachute

Le Conseil communal accepte d'engager Marie Veuthey Crettex en tant que responsable de la structure d'accueil Le Parachute, au taux de 80%, en contrat à durée indéterminée, avec une entrée en fonction au 1^{er} septembre 2023.

Pavillon scolaire provisoire

Afin d'assurer la création d'un pavillon scolaire provisoire dans la cour d'école de Troistorrents, le Conseil communal procède aux adjudications suivantes:

- Fourniture et mise en place de 34 modules (type container) entièrement équipés, constituant quatre salles de classe, deux annexes, deux toilettes, deux couloirs et un escalier, à la société Boxplay SA, pour un montant de CHF 651'113.- (TTC), selon la procédure ouverte.
- Travaux pour l'évacuation des eaux usées et des eaux claires à l'entreprise Michaud & Mariaux SA, pour un montant de CHF 22'995.- (TTC), selon la procédure de gré à gré.
- Travaux pour les raccordements électriques à la société MUD électricité, pour un montant de CHF 8720.- (TTC), selon la procédure de gré à gré.
- Travaux de raccordement pour l'eau potable à l'entreprise Gollut Hydrotec Sàrl, pour un montant de CHF 5202.- (TTC), selon la procédure de gré à gré concurrentiel.
- Installation d'une pompe à chaleur à l'entreprise Gollut Hydrotec Sàrl, pour un montant de CHF 37'435.- (TTC), selon la procédure de gré à gré concurrentiel.



 Les classes prendront leurs quartiers dans le pavillon en février 2024.

Sources du Grand Hôtel

Dans le cadre des travaux pour la récupération des sources du Grand Hôtel à Morgins, le Conseil communal procède aux adjudications suivantes:

- Travaux de raccordement électrique à la société Romande Énergie SA, pour un montant de CHF 14'619.- (TTC), selon la procédure de gré à gré.
- Étude pour les travaux de recaptation au bureau d'ingénieurs et géologues Tissières SA, pour un montant de CHF 7760.- (HT), selon la procédure de gré à gré concurrentiel.
- Fourniture d'une pompe de transfert à la société Vogel Pompes, pour un montant de CHF 4053.- (TTC), selon la procédure de gré à gré.
- Fourniture et mise en place d'un système complet de télégestion à la société Rittmeyer AG, pour un montant de CHF 46'278.- (TTC), selon la procédure de gré à gré.

Renouvellement de la convention MobiChablais 2024-2028

La Commune de Troistorrents a intégré MobiChablais via un avenant en décembre 2021. Le contrat d'exploitation de base, qui s'étend de 2018 à 2023, arrive à échéance en fin d'année et doit donc être renouvelé.

Le Conseil communal a pris acte que, selon la prise de position du Service des affaires intérieures et communales, ce renouvellement devrait être soumis au législatif. Étant donné l'importance de maintenir une offre de transports publics suffisante et compte tenu de la plus-value pour notre population de pouvoir ainsi intégrer le système Mobilis, le Conseil communal valide le projet de convention de prestations MobiChablais pour 2024-2028 et son avenant concernant l'horaire 2024, présentés par le comité de pilotage, et accepte que ce point soit soumis à l'approbation de l'Assemblée primaire.

Plus d'informations sur la Communauté tarifaire Mobilis en pages 20 et 21

Le renouvellement de la convention MobiChablais pour la période 2024-2028 sera traité dans le cadre de l'Assemblée primaire du 11 décembre 2023. Tous les détails utiles sont consultables sur le site internet de la Commune, sous la rubrique Pilier public > Publications officielles.

Planification et homologation du Rando-Parc de Morgins

Le Canton du Valais ayant choisi le Rando-Parc de Morgins pour y mener un projet pilote d'homologation selon la procédure LIML (Loi sur les itinéraires de mobilité de loisirs), le Conseil communal valide l'offre du bureau Drosera Écologie appliquée SA pour le dossier d'homologation de ses itinéraires de ski de randonnée, au stade de la préconsultation, pour un montant de CHF 11'176.- (TTC), selon la procédure de gré à gré.

Projet de pâturages boisés du val d'Illiez

À la suite d'une demande des gardes forestiers de la vallée, un projet de promotion de la biodiversité des pâturages boisés du val d'Illiez a été élaboré par le bureau Silvaplus.

Une analyse détaillée a été effectuée pour cibler les surfaces où les interventions sont justifiées afin d'améliorer la pâture, tout en garantissant un volume de travail en adéquation avec le montant des subventions possibles (CHF 9000/hectare). Concrètement, les travaux consistent à enlever des groupes d'arbres pour permettre le passage du bétail et amener plus de pâtures dans les secteurs concernés.

Le Conseil communal accepte la première partie du projet, qui concerne 20 hectares de travaux répartis sur deux secteurs (10 hectares sur les communes de Val-d'Illiez et Champéry et 10 hectares sur la commune de Troistorrents, dans le secteur des «Écotis») et devisé à CHF 180'000 (TTC).

Travaux de rafraîchissement de la façade ouest à la crèche-nurserie-UAPE Le Parachute

Le Conseil communal adjuge les travaux de rafraîchissement des façades extérieures de la crèchenurserie-UAPE, comprenant le montage et démontage de l'échafaudage, à l'entreprise Gillioz Jeannot Sàrl, pour un montant de CHF 19'666.- (TTC), selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

Mise à jour du cadastre souterrain d'assainissement

Le Conseil communal adjuge les prestations de mise à jour du cadastre, comprenant le relevé de 115 objets au total, à la société Vuadens SA, pour un montant total forfaitaire de CHF 6812.- (TTC), selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

État du réseau d'assainissement - inspections TV

Afin de déterminer précisément l'état de notre réseau d'assainissement, le Conseil communal adjuge les travaux d'inspection caméra TV des collecteurs EU et EC, représentant 4761 ml de contrôle, à la société VIDESA SA, pour un montant total forfaitaire de CHF 22'995.- (TTC), selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

Horodateurs parking de la Tine

Conformément à la mise en oeuvre de la nouvelle politique de stationnement, le parking de la Tine sera payant à partir du 1^{er} janvier 2024. Afin d'utiliser un système compatible avec ceux déjà utilisés pour les horodateurs à Morgins ainsi que dans les autres communes de la vallée, le Conseil communal accepte l'offre de la société Digitalparking SA pour la location de 3 horodateurs TOMeco X 230V AC, pour une durée minimale de 3 ans, au tarif de CHF 2192.-/an les trois premières années et de CHF 1142.-/an dès la 4^e année.

Entretien du chemin du Pont du Diable

Afin de sécuriser un tronçon du chemin du Pont du Diable ayant subi un éboulement, le Conseil communal adjuge les travaux d'entretien à l'entreprise Gianinetti SA, pour un montant de CHF 11'941.– (TTC), selon la procédure de gré à gré.

Rénovation légère du sol de la salle omnisports de Fayot

Afin d'assurer la sécurité des utilisateurs, le Conseil communal accepte de procéder à une rénovation du revêtement de sol de la salle omnisports de Fayot et adjuge ces travaux à la société Realsport SA, pour un montant total de CHF 12'507.- (TTC), selon la procédure de gré à gré.

Adjudication pour l'assainissement du stand de tir aux pigeons de l'Eau rouge à Morgins

Le Conseil communal adjuge les travaux de génie civil pour l'assainissement du stand de tir aux pigeons à l'entreprise Boffetti Terrassement Sàrl, pour un montant de CHF 635'742.- (TTC), selon la procédure ouverte.



↑ D'importants travaux d'excavation ont été effectués afin de s'assurer du respect de l'ordonnance sur l'assainissement des sites pollués, notamment en raison de la proximité du stand de tir avec un cours d'eau.

Entretien des torrents

Le Conseil communal adjuge les travaux en lien avec l'entretien du torrent de Corella à l'entreprise Renevier Maçonnerie, pour un montant de CHF 43'505.- (TTC), selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

Il adjuge les travaux en lien avec l'entretien du torrent de Torrencey à l'entreprise Raymond Rithner SA, pour un montant de CHF 37'248.- (TTC), selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

Achat d'un véhicule pour le Secteur eau potable

Afin de remplacer le véhicule actuel, le Conseil communal accepte l'achat d'un VW Caddy 2.0 TDI 122 Liberty 4motion auprès du Garage Saint-Christophe, pour un montant de CHF 48'500.- (TTC), selon la procédure de gré à gré.

Remplacement pompes et bassin de rétention pour la STEP du Pas

Afin de permettre le raccordement de nouvelles parcelles dans le secteur du Pas et étant donné l'âge de l'installation actuelle, un redimensionnement et un remplacement de la pompe actuelle, ainsi que du bac de récupération, sont nécessaires. Pour réaliser ces travaux, le Conseil communal adjuge:

- le mandat d'ingénieurs civils à l'entreprise ARC Génie Civil SA, pour un montant de CHF 7'165.- (HT), selon la procédure de gré à gré;
- les travaux de remplacement de la pompe et du bac de récupération à l'entreprise Heusser Water Solutions SA, pour un montant de CHF 50'868.- (TTC), selon la procédure de gré à gré.

Renouvellement de conduites d'eau potable

Chemin des Planches - Morgins

Le Conseil communal adjuge:

- les travaux de génie civil à l'entreprise Renevier Maçonnerie, pour un montant de CHF 65'016.- (TTC), selon la procédure de gré à gré concurrentiel;
- les travaux de sanitaire à l'entreprise Gollut Hydrotec Sàrl, pour un montant de CHF 20'000.- (TTC), selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

Route de Propéraz

Le Conseil communal adjuge:

- les travaux de génie civil à l'entreprise Alain Moret SA, pour un montant de CHF 52'909.- (TTC), selon la procédure de gré à gré concurrentiel;
- les travaux de sanitaire à l'entreprise Gollut Hydrotec Sàrl, pour un montant de CHF 18'000.- (TTC), selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

Parking provisoire du Pierre-du-Four à Morgins

Afin d'augmenter l'offre de stationnement à Morgins dès l'hiver 2023-2024, notamment en prévision de l'affluence attendue avec la mise en service de la nouvelle télécabine, le Conseil communal valide la création d'un parking provisoire avec arrêt pour la navette skieurs au lieu-dit Pierre-du-Four, et adjuge:

- les travaux de création de ce parking à l'entreprise Raymond Rithner SA, pour un montant de CHF 158'690.- (TTC), selon la procédure de gré à gré concurrentiel;
- les travaux de signalisation à l'entreprise Signalisation SA, pour un montant de CHF 11'227.- (TTC), selon la procédure de gré à gré concurrentiel.

Projet de rénovation de l'école du Jorat

Dans le but de poursuivre l'entretien et la valorisation du patrimoine bâti de la Bourgeoisie, le Conseil communal valide le projet présenté par le bureau d'architectes Dal Molin Nabiollahi Architectes et le budget y relatif. Il accepte qu'un crédit d'engagement de CHF 730'000.-soit soumis à l'approbation de l'Assemblée primaire bourgeoisiale.

Les détails de ce projet seront présentés dans le cadre de l'Assemblée primaire bourgeoisiale du 11 décembre 2023.



D'importants travaux sont nécessaires afin de permettre à ce chalet, qui abritait à l'origine une école, d'accueillir à nouveau des familles ou des groupes pour quelques jours de vacances en montagne

PROFESSION: GARDE-FAUNE

Par Ingrid Copine Douniaux, rédactrice du Val-d'Illien, journal communal de Val-d'Illiez

Depuis le 1^{er} mai dernier, Christophe Bourban est le nouveau garde-faune pour les communes de la vallée.

es premiers rôles du garde-faune sont l'observation et le recensement. Au printemps, le garde-faune compte les chamois, cerfs et chevreuils. Christophe Bourban garde aussi un œil sur le sanglier, notamment en raison des dégâts qu'il peut causer aux alpages. Il est également responsable du suivi des grands prédateurs comme le loup ou le lynx. L'hiver, il est plus facile de suivre leurs empreintes dans la neige. On peut également les repérer au moyen de pièges photo ou lors de sorties nocturnes.

99

Pour soutenir le garde-faune dans ses activités, chaque Commune compte au moins un garde auxiliaire, à savoir deux à Troistorrents, trois à Val-d'Illiez et un à Champéry.

99

Protection des ongulés, des oiseaux et de la faune aquatique

Sur demande des agriculteurs, Christophe Bourban organise le survol des prairies avec des drones. Le faon n'a pas d'odeur, ce qui le protège des prédateurs, mais le rend par ailleurs vulnérable lors du fauchage des prairies. En effet, l'agriculteur peut difficilement remarquer un faon restant immobile dans les hautes herbes. Les faons sauvés sont marqués.

L'observation et le recensement ne se limitent pas aux ongulés: les oiseaux tels que tétras-lyres et lagopèdes sont aussi surveillés. On les repère grâce à leur chant, mais aussi au moyen de jumelles et longue-vue, absolus accessoires de la profession!

Christophe Bourban est également garant du déplacement et de la mise à l'eau des poissons, dont la truite lacustre, qui fait partie des espèces fortement menacées d'extinction en Suisse. En matière de pêche, le garde-faune contrôle les permis et les prises, ainsi que la qualité de l'eau des cours d'eau.



 Christophe Bourban a toujours été en lien avec la nature. Avant d'être garde-faune, il était contremaître forestier

Éduquer et sensibiliser la population

Christophe Bourban intervient auprès des candidats chasseurs et prend également la parole en milieu scolaire, afin de sensibiliser les jeunes à l'équilibre et au respect de la faune. Dernièrement, certaines classes de Champéry et de Troistorrents ont appris à prendre des empreintes et à identifier le gibier. Les élèves ont également été sensibilisés à l'impact non négligeable du hors-piste, à ski ou à vélo.

On le voit, le garde-faune est sur tous les fronts, toute l'année! D'ailleurs, pour le soutenir dans ses activités, chaque Commune compte au moins un garde auxiliaire, à savoir deux à Troistorrents, trois à Val-d'Illiez et un à Champéry.

PRÉSENTATION DES BUDGETS 2024

Par Corinne Cipolla, Présidente

Budget 2024 de la Municipalité

Le budget 2024 de la Municipalité prévoit un déficit, ou une diminution de la fortune nette, de CHF 1'074'160, en légère diminution par rapport au déficit de CHF 1'559'000 inscrit au budget 2023, tandis que les comptes 2022 ont enregistré un bénéfice, ou une augmentation de la fortune nette, de CHF 674'040. Avec ces prévisions, la fortune nette au 31 décembre 2024 est estimée à CHF 8'585'748 et la marge d'autofinancement dégagée du compte de résultat à CHF 2'268'400. Les investissements nets prévus se montent à CHF 5'005'000, inférieurs de CHF 1'327'400 par rapport au budget 2023 et supérieurs de CHF 2'392'364 par rapport aux comptes 2022.

e constat est clair: la Municipalité se trouve dans une période d'investissements soutenus qui pèsent aujourd'hui sur ses finances, notamment en raison des charges d'amortissement et des intérêts bancaires. S'ajoutent à cela des charges de transfert en constante augmentation, qui rendent compliquée l'élaboration des budgets. Ainsi, deux journées de travail ont été nécessaires au Conseil communal pour parvenir à finaliser le budget 2024, sans compter les nombreuses séances de préparation avec les Chefs de service. Le Conseil a dû renoncer à plusieurs investissements pour ne conserver que ceux jugés prioritaires.

Malgré cela, la marge d'autofinancement reste faible et les projections à venir, avec notamment un risque d'augmentation des taux d'intérêt, contraignent le Conseil à reconsidérer l'ensemble de ses projets et à entamer une analyse détaillée de ses charges. Ces prochains mois, la Commission des finances va ainsi entreprendre un travail d'analyse des comptes communaux, afin de déterminer précisément la provenance des augmentations des charges et d'envisager les mesures d'économies possibles. En parallèle, les processus liés au suivi des comptes seront revus et tout nouvel investissement sera analysé sous l'angle des critères d'opportunité, de nécessité, d'urgence et de soutenabilité financière.



 Pour augmenter la quantité d'eau disponible à la distribution, la capacité d'ultrafiltration du réservoir du Géant sera accrue.

Le budget 2024 ayant déjà pris en compte une couverture des charges des services autofinancés de l'eau potable et des eaux usées, la priorité du premier semestre 2024 sera la révision des règlements en vigueur, datant des années 1980, et l'adaptation des taxes.

Du côté des investissements, on relèvera principalement:

- Plus de CHF 1,5 mio, soit 30% du budget, dédiés d'une part à l'approvisionnement en eau (notamment CHF 300'000 pour augmenter la capacité d'ultrafiltration du réservoir du Géant et, ainsi, la quantité d'eau disponible à la distribution) et, d'autre part, au traitement des eaux usées (plusieurs déviations de conduites principales et de gros efforts pour poursuivre la mise en séparatif de notre réseau, conformément au Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)).
- CHF 500'000 pour finaliser les aménagements extérieurs de la nouvelle maison de commune et CHF 600'000 pour le début des travaux de transformation de la future cure.
- > CHF 540'000 pour les travaux liés aux routes et places, notamment pour la place de Morgins, ainsi que pour démarrer les travaux de mise à 30 km/h de la route du Stade. Ce projet s'inscrit dans la volonté de sécuriser et d'apaiser ce secteur, soumis à une charge de trafic en constante augmentation depuis la construction du bâtiment multisports. L'amélioration du carrefour entre la route du Stade et la route du Pas, ainsi que l'aménagement d'un éco-point et d'un arrêt de bus, conformément à la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées, seront intégrés à ce projet.
- Le solde de CHF 1,9 mio se répartit entre l'acquisition des parcelles nécessaires à la réalisation de divers projets communaux, la réfection de divers bâtiments (notamment l'éclairage du

bâtiment scolaire, dans un objectif d'économie d'énergie), les infrastructures liées à la culture, au sport et aux loisirs, ainsi qu'au tourisme (homologation des parcours VTT, entretien des itinéraires de loisirs, subventions pour le centre sportif de Morgins et pour les Vieux Moulins de la Tine, etc.) et les aménagements destinés à augmenter l'offre d'accueil de la crèche-nurserie-UAPE Le Parachute.

C'est donc un budget 2024 déficitaire, mais auquel la Municipalité peut faire face au regard de sa fortune actuelle, qui est soumis à l'approbation de l'assemblée primaire.



 Des aménagements sont prévus pour augmenter le nombre de places disponibles au Parachute.

Budget 2024 de la Bourgeoisie

Avec des charges estimées à CHF 1'883'300 pour des revenus de CHF 2'094'350, la Bourgeoisie présente, après amortissements comptables de CHF 209'050, un budget 2024 bénéficiaire à hauteur de CHF 2000, en diminution de CHF 4400 par rapport au budget 2023. Les comptes 2022 avaient dégagé un bénéfice de CHF 11'072. Avec ces prévisions, la fortune nette au 31 décembre 2024 est estimée à CHF 3'639'445 et la marge d'autofinancement dégagée du compte de résultat à CHF 211'050. Les investissements nets prévus se montent à CHF 205'000, inférieurs à ceux du budget 2023 (CHF 863'000) et supérieurs à ceux de l'exercice 2022 (CHF 100'937).

éfection de bâtiments et dépôts bourgeoisiaux, entretien de routes, réalisation de captages pour des alpages, acquisition de terrains et de véhicules: avec un total de CHF 205'000, la Bourgeoisie présente un plan d'investissement en baisse par rapport à 2023.

En 2024, le principal projet sera la réfection du bâtiment du Jorat, devisé à CHF 730'000 (hors subventions), projet qui sera présenté en détail lors de l'Assemblée primaire du 11 décembre prochain et pour lequel un crédit d'engagement devra être approuvé. N'étant

pas considéré comme du patrimoine financier (car non destiné à accomplir une tâche publique), ce bien n'apparaît pas dans le budget soumis à l'assemblée primaire. La rénovation a pour but de pouvoir remettre ce bien en location et, ainsi, d'augmenter les revenus de la Bourgeoisie.

Le patrimoine actuel de la Bourgeoisie lui permet de faire face aux investissements prévus. Au final, c'est donc un budget 2024 équilibré qui est soumis à l'approbation de l'assemblée primaire.



↑ Présentant des problèmes d'infiltration, la toiture du bâtiment du Pas doit être refaite.

CHIFFRES CLÉS

2'268'440

1'074'160

5'005'000

2'736'560

Investissements nets

Insuffisance de financement

Marge d'autofinancement

Résultat (excédent de charges)

BUDGET 2024 > MUNICIPALITÉ

RÉCAPITULATION Comptes 2022 Budget 2023 Budget 2024 Résultat avant amortissements comptables Charges financières 21'883'618 22'564'700 23'358'260 25'998'181 24'133'750 25'626'700 Revenus financiers Marge d'autofinancement 4'164'563 1'569'050 2'268'440 Résultat après amortissements comptables Marge d'autofinancement 1'569'050 2'268'440 4'164'563 Amortissements planifiés 3'196'835 3'683'400 3'201'000 Attributions aux fonds et financements spéciaux 54'636 58'150 141'600 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux 660'947 613'500 Attribution au capital propre 900'000 Excédent de charges 1'559'000 1'074'160 Excédent de revenus 674'040 COMPTE DES INVESTISSEMENTS 3'431'139 6'657'000 5'342'000 Dépenses Recettes 818'504 324'600 337'000 Investissements nets 2'612'636 6'332'400 5'005'000 FINANCEMENT Marge d'autofinancement 4'164'563 1'569'050 2'268'440 2'612'636 Investissements nets 6'332'400 5'005'000 Insuffisance de financement 4'763'350 2'736'560 Excédent de financement 1'551'927

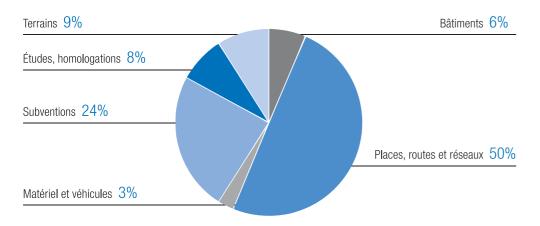
Dudget 2022

Dudget 2024

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES				
COMPTE DECINIVECTICAEMENTA CELONILES TÂCHES				
	<u> </u>		1	
COMPLE DESINVESTISSEMENTS SELONTES TACHES			INVESTISSE	

	Comptes 2022		Buaget	2023	Buaget 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
O Administration générale	665'063	-	625'000	-	550'000	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	71'309	26'427	183'000	136'600	250'000	186'000
2 Formation	40'579	15'033	715'000	15'000	515'000	15'000
3 Culture, sports et loisirs, église	219'494	278'237	1'974'000	20'000	980'000	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	362'000	-	150'000	-
6 Trafic et télécommunications	728'225	-	1'243'000	-	700'000	-
7 Environnement et aménagement du territoire	1'386'468	498'807	1'340'000	153'000	1'910'000	136'000
8 Economie publique	320'001	-	215'000	-	287'000	-
Total des dépenses et recettes	3'431'139	818'504	6'657'000	324'600	5'342'000	337'000
Excédent de dépenses		2'612'636		6'332'400		5'005'00

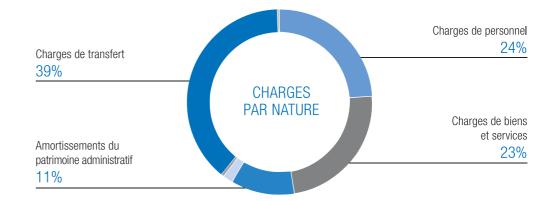
Compton 2022

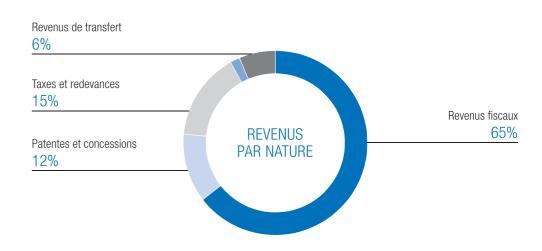


Les budgets présentés dans ce journal sont simplifiés. Une version complète et détaillée peut être consultée sur notre site internet ou auprès du Greffe communal durant les heures d'ouverture de l'Administration communale.

COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES TÂCHES

	Compte Charges	s 2022 Revenus	Budget 2023 Charges Revenus		Budget Charges	t 2024 Revenus
0 Administration générale	3'245'458	122'375	3'143'700	100'100	3'085'250	111'300
1 Ordre et sécurité publics, défense	1'687'379	476'045	1'765'100	521'000	1'808'700	498'400
2 Formation	4'328'786	493'007	4'901'200	424'650	5'136'280	431'200
3 Culture, sports et loisirs, église	1'454'747	92'239	1'798'550	72'500	1'768'500	90'200
4 Santé	729'403	26'657	699'250	26'000	760'860	26'500
5 Prévoyance sociale	2'631'201	909'671	2'737'550	777'500	2'810'550	828'550
6 Trafic et télécommunications	4'117'529	145'847	4'452'950	121'700	4'068'000	178'800
7 Environnement et aménagement du territoire	3'507'025	2'777'999	3'608'550	2'741'600	4'000'600	3'242'350
8 Economie publique	2'693'048	1'278'989	2'474'200	1'182'000	2'491'770	1'189'500
9 Finances et impôts	1'590'512	20'336'298	725'200	18'780'200	770'350	19'029'900
Total des charges et revenus	25'985'089	26'659'128	26'306'250	24'747'250	26'700'860	25'626'700
Excédent de charges		-		1'559'000		1'074'160
Excédent de revenus	674'040		-		-	



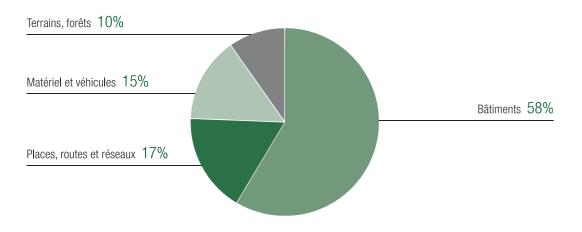


BUDGET 2024 > BOURGEOISIE

	RÉCAPITULATION				
			Comptes 2022	Budget 2023	Budget 2024
	COMPTE DE RÉSULTATS				
	Résultat avant amortissements comptables				
	Charges financières Revenus financiers Marge d'autofinancement	- + =	1'801'939 2'196'473 394'534	1'873'900 2'206'300 332'400	1'883'300 2'094'350 211'050
	Résultat après amortissements comptables				
	Marge d'autofinancement Amortissements planifiés Attributions aux fonds et financements spéciaux Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux Attribution au capital propre	+ - + -	394'534 208'738 24'724 - 150'000	332'400 296'000 30'000 -	211'050 189'000 20'050 -
CHIFFRES CLÉS	Excédent de charges Excédent de revenus	=	11'072	6'400	2'000
Marge d'autofinancement 211'050	COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
Résultat (excédent de revenus) 2'000	Dépenses Recettes Investissements nets	+ - =	146'107 45'170 100'937	948'000 85'000 863'000	215'000 10'000 205'000
Investissements nets	FINANCEMENT				
205'000	Marge d'autofinancement Investissements nets	+	394'534 100'937	332'400 863'000	211'050 205'000
Excédent de financement 6'050	Insuffisance de financement Excédent de financement	=	293'597	530'600 -	- 6'050

COMPTE DES INVESTISSEMENTS SELON LES TÂCHES

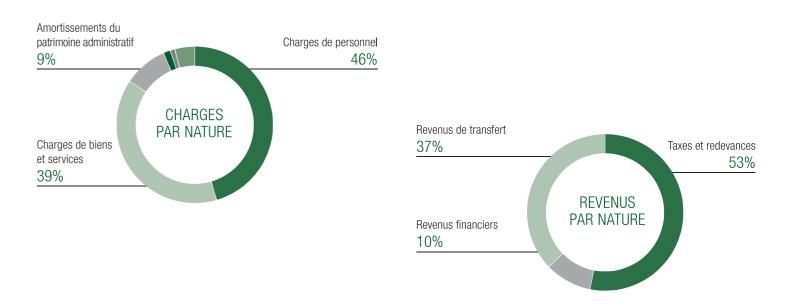
	Compte Dépenses	s 2022 Recettes	Budget Dépenses	2023 Recettes	Budge Dépenses	t 2024 Recettes
02 Services généraux	67'640	45'170	375'000	10'000	55'000	10'000
81 Agriculture	-	-	150'000	75'000	30'000	-
82 Sylviculture	78'468	-	423'000	-	130'000	-
Total des dépenses et recettes	146'107	45'170	948'000	85'000	215'000	10'000
Excédent de dépenses		100'937		863'000		205'000



Les budgets présentés dans ce journal sont simplifiés. Une version complète et détaillée peut être consultée sur notre site internet ou auprès du Greffe communal durant les heures d'ouverture de l'Administration communale.

COMPTE DE RÉSULTATS SELON LES TÂCHES

	Compte Charges	es 2022 Revenus	Budget 2023 Charges Revenus		Budget Charges	2024 Revenus
02 Services généraux	104'149	24'460	144'700	-	111'150	15'150
81 Agriculture	8'752	27'957	136'400	104'000	24'550	35'500
82 Sylviculture	1'873'723	1'958'116	1'888'700	1'929'000	1'898'350	1'861'850
84 Tourisme	-	-	-	-	25'000	-
9 Finances	198'777	185'940	30'100	173'300	33'300	181'850
Total des charges et revenus	2'185'402	2'196'473	2'199'900	2'206'300	2'092'350	2'094'350
Excédent de revenus	11'072		6'400		2'000	



CONVOCATIONS



Assemblée primaire municipale

Lundi 11 décembre 2023 à 19h00

Salle polyvalente de Troistorrents



Assemblée primaire bourgeoisiale

Lundi 11 décembre 2023,

à la suite de l'Assemblée primaire municipale

Salle polyvalente de Troistorrents

Les ordres du jour des deux assemblées sont publiés au pilier public ainsi que sur le site internet de la Commune, sous la rubrique Pilier public > Publications officielles.

EN BREF

Report des travaux pour la future cure et résolution des problèmes d'infiltration d'eau de la nouvelle maison de commune

En raison de différents problèmes rencontrés, le Conseil communal a pris la décision de rompre le contrat d'architecte pour la réalisation de la cure. Le démarrage des travaux est donc reporté, le temps que le projet soit analysé par un autre bureau. Ce dernier devra déterminer si le projet est réalisable en l'état, tant d'un point de vue technique que financier.

Pour rappel, le projet prévoit la transformation de l'ancienne maison de commune afin d'y réaliser une salle de conférences et trois appartements. L'autorisation de construire a déjà été obtenue et les travaux auraient dû démarrer à la fin août dernier.

En parallèle, concernant les problèmes d'infiltration d'eau de la place devant la nouvelle maison de commune, le Conseil communal est toujours en attente d'une solution satisfaisante. Aucune proposition faite jusqu'à ce jour ne permet en effet de garantir une résolution fiable et pérenne de ce problème. Les discussions sont donc toujours en cours entre les différentes parties prenantes.

Fermeture de l'Administration communale

Durant les fêtes, nos bureaux seront fermés du vendredi 22 décembre 2023 au soir au mardi 2 janvier 2024 au matin. Nous vous remercions de votre compréhension et vous présentons nos meilleurs vœux pour l'an 2024.



 L'Administration communale est fermée pendant les fêtes.

Énergie - Maintenons nos efforts!

Selon les dernières communications officielles, l'approvisionnement en énergie pour l'hiver 2023-2024 semble assuré. Malgré tout, le Conseil communal a décidé de maintenir un certain nombre de mesures destinées à rationaliser la consommation de nos ressources énergétiques, tout en diminuant les coûts liés à la hausse des tarifs de l'énergie.

Ainsi, l'extinction, durant une partie de la nuit, des éclairages publics, des bâtiments patrimoniaux et des illuminations de Noël sera maintenue partout où cela est techniquement possible. En parallèle, une comptabilité énergétique des bâtiments a été réalisée et a permis d'identifier de nombreuses mesures à prendre. Celles-ci vont être déployées progressivement, selon les priorités et les possibilités financières.

Pour cet hiver, nous vous encourageons donc, pour vos illuminations de Noël, à privilégier les éclairages en LED et à installer des minuteries. Outre les économies d'énergie, cela permettra également d'éviter des pollutions lumineuses, pouvant être gênantes tant pour le voisinage que pour la faune alentour.



 L'heure est aux économies d'énergie. Si vous souhaitez décorer votre maison, privilégiez les ampoules LED.

Report de la soirée d'information Morgins Demain

Initialement prévue le 6 décembre 2023, la soirée d'information sur le projet citoyen Morgins Demain est reportée de quelques semaines. En cause: l'étude mobilité portant sur la station nécessite davantage de temps pour être finalisée.

Pour rappel, cette séance a pour objectif de présenter la vision du Conseil communal pour les 15 à 20 prochaines années, ainsi que les différents projets à venir, dont le futur aménagement de la place de Morgins.



Entretien des chaussées enneigées

Nous vous rappelons les règles à suivre pour le déblaiement des routes et chemins publics lors de chutes de neige:

- Afin de permettre le déblaiement de la chaussée, ses abords doivent rester libres en tout temps.
- Les propriétaires et les locataires bordiers de route sont tenus de dégager les trottoirs ou les accès privés, même si la neige a été accumulée par des engins de déblaiement. Pour des raisons de sécurité, il est interdit de jeter la neige sur la voie publique.
- Il est interdit de laisser les véhicules stationnés au bord des routes ou sur les routes et leurs annexes. Les remorques et les caravanes doivent être évacuées des places de parc avant les premières neiges. Les véhicules faisant obstacle au déblaiement peuvent être enlevés par la police aux frais des propriétaires.



Afin que les routes puissent être déblayées correctement, nous vous rappelons qu'aucun véhicule ne doit être parqué sur les bas-côtés.

Que faire de mon sapin de Noël?

Après les fêtes, pensez à ramener votre sapin à la déchetterie communale, dans la benne prévue à cet effet. La déchetterie est ouverte le mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h, et le samedi de 8h à 12h.

La déchetterie est fermée les 8, 24 et 31 décembre 2023.



▲ Afin que votre sapin soit valorisé, ramenez-le à la déchetterie.

DATES IMPORTANTES

11 décembre, à 19h

Assemblée primaire municipale suivie de l'Assemblée primaire bourgeoisiale

Lieu: salle polyvalente de Troistorrents

18 et 21 décembre 2023, de 18h à 20h

Fenêtres de l'avent de la Municipalité et de la Bourgeoisie

La Municipalité vous invite à une fenêtre franco-suisse le lundi 18 décembre au lac de Morgins. Comme l'amitié n'a pas de frontières, nous aurons le plaisir d'accueillir à cette occasion nos voisins de Châtel.

La Bourgeoisie vous donne rendez-vous le jeudi 21 décembre dans les jardins de l'Auberge de la Bourgeoisie.

18 janvier 2024, à 19h

Vœux pour la nouvelle année et remise des mérites communaux

Le Conseil communal vous invite à partager un apéritif en sa compagnie afin de vous présenter ses vœux pour la nouvelle année. À cette occasion, les mérites sportifs et culturels 2023 seront remis par les Commissions Culture et patrimoine, et Sports et loisirs.

Lieu: salle polyvalente de Troistorrents

19 janvier 2024

Dépôt des candidatures pour la Journée des artistes 2024

La Journée des artistes revient en 2024, et promet d'être encore plus belle!

Pour faire de cette fête un incontournable, nous avons besoin de vous, artistes d'ici et d'ailleurs! Si vous désirez participer à cette journée et faire découvrir vos talents, transmettez sans plus attendre vos photos et vidéos par courriel à

administration@troistorrents.ch.

La Commission culturelle se fera un plaisir de découvrir toutes les pépites artistiques que recèle notre commune et de les mettre au programme de cette fantastique journée.

LE **PLAN** DIRECTEUR **MOBILITÉ**, UN DOCUMENT ESSENTIEL

Développer les transports publics et la mobilité douce, réguler le trafic individuel, sécuriser la circulation dans les villages: les enjeux de mobilité sont multiples et interconnectés. Pendant plusieurs mois, le Conseil communal a élaboré son plan directeur mobilité. Présentation.

laboré avec l'appui du Canton du Valais et de spécialistes en mobilité, le plan directeur a pour objectif de planifier les contours de la mobilité à Troistorrents pour les 10 à 15 prochaines années. Le document a une portée:

- stratégique, car il définit les grands principes de développement;
- » multimodale, car il traite de tous les modes ensemble (et pas en opposition) – les transports publics, les modes doux (piétons et vélos) et la voiture – et ce, avec le même niveau d'exigence;
- > de planification, dans le sens où il aide et oriente les choix des acteurs de la mobilité (les services techniques tout particulièrement) au quotidien.

Pour investir au bon endroit et au bon moment, il faut avoir identifié les priorités et les enjeux. Désormais, nous avons une vision stratégique claire.

Pour Corinne Cipolla, présidente de la Commune et responsable du dicastère mobilité, l'élaboration de ce plan directeur est essentielle: «Le Conseil communal reçoit énormément de demandes et de courriers tous les jours. Pour investir au bon endroit et au bon moment, il faut avoir identifié les priorités et les enjeux. Le plan directeur nous

donne un cadre et une cohérence à 10, voire 15 ans. Bien sûr, il peut évoluer en fonction des opportunités, mais il permet de ne pas se lancer tête baissée dans un projet. Désormais, nous avons une vision stratégique claire.»

31 projets étalés dans le temps

Sur près de 50 pages, le plan directeur détaille toutes les questions stratégiques, comme l'amélioration des transports en commun, la sécurisation des itinéraires de mobilité douce (piétons et cyclistes), l'apaisement des axes très fréquentés, le réaménagement des traversées des villages, la révision des règles de stationnement, l'offre de stationnement à Morgins, la desserte touristique interne à la station, les itinéraires vélo et vélo électrique, la mobilité électrique, etc. Au total, le plan directeur comprend 31 mesures. «L'idée n'est pas de tout réaliser en même temps. Les mesures seront présentées ponctuellement et réalisées selon les possibilités offertes par nos budgets.»

Le bien commun avant tout

Menées entre 2020 et 2023, les réflexions du Conseil municipal ont été dictées par l'intérêt collectif, insiste Corinne Cipolla. «Quand on parle mobilité, on doit d'abord penser collectivité. On ne peut pas coller à chaque besoin individuel. Le plan directeur implique des changements d'habitude et la perte de certains privilèges. Notre rôle est de penser à l'avenir et à ce que l'on doit faire aujourd'hui pour y arriver. Pour que cela fonctionne, il faudra que tout le monde joue le jeu et respecte les règles.»



↑ Le 9 novembre dernier, près de 200 personnes ont participé à la soirée dédiée à la mobilité organisée par la Commune.

«LORSQUE L'**OFFRE** EN TRANSPORTS PUBLICS AUGMENTE, LA **DEMANDE** SUIT.»

Le plan directeur a été pensé avec l'appui de Citec, bureau valaisan spécialisé dans les questions de mobilité. Entretien avec Pierre Favre, son responsable.



Spécialiste des questions de mobilité, Pierre Favre accompagne la Commune dans la conception de son plan directeur.

Quel est votre rôle dans l'élaboration du plan directeur mobilité?

Depuis 2022, nous accompagnons la Commune et le Canton dans la conception du plan directeur mobilité. Ce document développe une vision, mais il sert aussi de guide. Nous avons identifié les enjeux stratégiques, développé plusieurs scénarios, pour, au final, n'en retenir qu'un. Ce travail a impliqué le Service de la mobilité du Canton du Valais, les TPC, les élus communaux, les services techniques ainsi que des utilisateurs.

À quel type de projets la population doit-elle s'attendre?

L'objectif est de mieux organiser le puzzle. Troistorrents est une commune de montagne et de coteau. Pour gagner en efficience, l'idée est de recourir au bon mode au bon endroit. La population croît. On ne veut pas empêcher l'usage de la voiture, mais nous pensons qu'il y a un potentiel supplémentaire pour les transports publics et la mobilité douce. Le plan directeur est multimodal, car il traite de toutes les mobilités. Il faut amener de la qualité et de la sécurité à l'espace-rue, tout en valorisant les transports publics et la mobilité douce. Ceci dit, la politique de stationnement est la pierre angulaire d'une politique de mobilité. Nous devons

instaurer des règles, parfois plus restrictives, pour encourager le changement d'habitudes lorsqu'une alternative existe.

Quels sont les atouts de Troistorrents?

Avec plusieurs haltes, la Commune dispose d'une desserte ferroviaire enviable que peu d'autres vallées connaissent. S'y ajoute une liaison de bus en direction de Morgins et le service MobiChablais pour la plupart des villages du coteau. La colonne vertébrale est là, reste maintenant à développer les cadences. Les faits nous le montrent: lorsque l'offre en transports publics augmente, la demande croît. Suivant ce principe, l'objectif est de renforcer la mobilité piétonne et les itinéraires cyclables en direction de ces haltes. Combiner le vélo à assistance électrique pour descendre en plaine et le train pour remonter est aussi un potentiel à exploiter.

Quelles sont les prochaines étapes?

Le plan directeur mobilité est désormais validé. Il comprend 31 mesures avec des temporalités différentes. Il donne des priorités et veille à la cohérence. On a posé les principes, il faut maintenant les planifier plus précisément et la Commune devra envisager leur réalisation selon ses possibilités, tant techniques que financières. Certains projets ont déjà avancé, comme la politique de stationnement pour Troistorrents ou l'instauration de zones 30 sur une partie du réseau routier communal.

Création d'une Commission dédiée

Pour accompagner la mise en œuvre du plan directeur mobilité et offrir une plateforme d'échange et de discussions, une Commission mobilité, représentant différents groupes d'intérêt, a été créée. Elle a tenu sa première séance le 27 octobre 2023.

La composition de la Commission de la peuvent être consultée sur le site internet de la Commune, sous la rubrique Vie politique > Commissions communales.

NOUVEAU CONCEPT DE **STATIONNEMENT** DÈS **2024**

La réglementation sur l'utilisation des parkings publics et les tarifs changent pour le village de Troistorrents dès le 1^{er} janvier 2024. L'essentiel en bref.

l'occasion de la soirée mobilité du 9 décembre dernier, la Commune a présenté sa politique de stationnement pour ses parkings publics. Objectifs: maintenir l'attractivité du village en garantissant la disponibilité des places pour les clients des commerces et disposer de solutions de stationnement pour les habitants et travailleurs.

Présidente de la Commune et responsable du dicastère mobilité, Corinne Cipolla revient sur les problématiques du stationnement: «L'analyse nous montre que nous avons des secteurs très problématiques en termes de sécurité, notamment pour les enfants à proximité de l'école de Troistorrents. S'y ajoute un problème d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. La difficulté est de gérer plusieurs besoins dans un périmètre très restreint. Il a fallu faire des choix pour composer au mieux.»

Ce qui va changer le 1er janvier 2024

La mise en œuvre de la politique de stationnement concerne uniquement le village de Troistorrents. À terme, une même démarche sera faite pour la station de Morgins.

- Afin de permettre à un maximum de personnes d'utiliser les infrastructures, le stationnement en surface reste gratuit, mais sera limité à 30 minutes en journée. Entre 19h et 7h, le stationnement n'est pas limité dans le temps.
- > Le parking de la Tine devient payant: première heure gratuite, puis 1 CHF/h de 7h à 19h du lundi au samedi et 0,50 CHF/h de 19h à 7h ainsi que le dimanche.
- Les habitants du village, les personnes y travaillant ou les utilisateurs des transports en commun peuvent obtenir une vignette stationnement pour autant qu'elles entrent dans les critères des ayants droit.
- Pour faciliter et sécuriser les manœuvres des bus et assurer la sécurité dans ce secteur, 13 places sont supprimées à la gare.
- Pour garantir la sécurité des écoliers et des enfants de la crèche, les places déposereprise devant la crèche sont supprimées. Elles sont transformées en places pour personnes à mobilité réduite afin de leur permettre un accès plus aisé aux salles communales. En compensation, les places situées à côté de l'éco-point de la Treille sont transformées en places dépose-reprise.
- Plusieurs places pour personnes à mobilité réduite étant ajoutées en surface, deux places pour personnes à mobilité réduite au parking de la Tine sont transformées en place pour les familles (étages -2 et -3, côté cimetière). Celles-ci laissent plus d'espace pour ouvrir les portes et manœuvrer avec des poussettes.

Nos conseils

- > Vous ne restez pas plus de 30 minutes? Utilisez les places en surface.
- › Vous allez au restaurant ou vous avez plusieurs courses à faire? Utilisez le parking de la Tine à proximité immédiate du centre, la première heure est gratuite.
- › Vous déposez ou récupérez vos enfants à l'école? Parquez-vous sur le toit du parking de la Tine. Vos enfants n'auront à traverser aucune route pour vous rejoindre. Vous contribuez ainsi à assurer la sécurité au centre du village en évitant d'encombrer la circulation aux horaires de sortie des écoles.

Comment se procurer une vignette de stationnement?

Les vignettes travailleurs, habitants et P+Rail pourront être commandées dès le 18 décembre à l'Administration communale. Par la suite, il sera également possible de le faire via l'application Parkingpay. Les demandes seront traitées dans les 48 heures ouvrables.

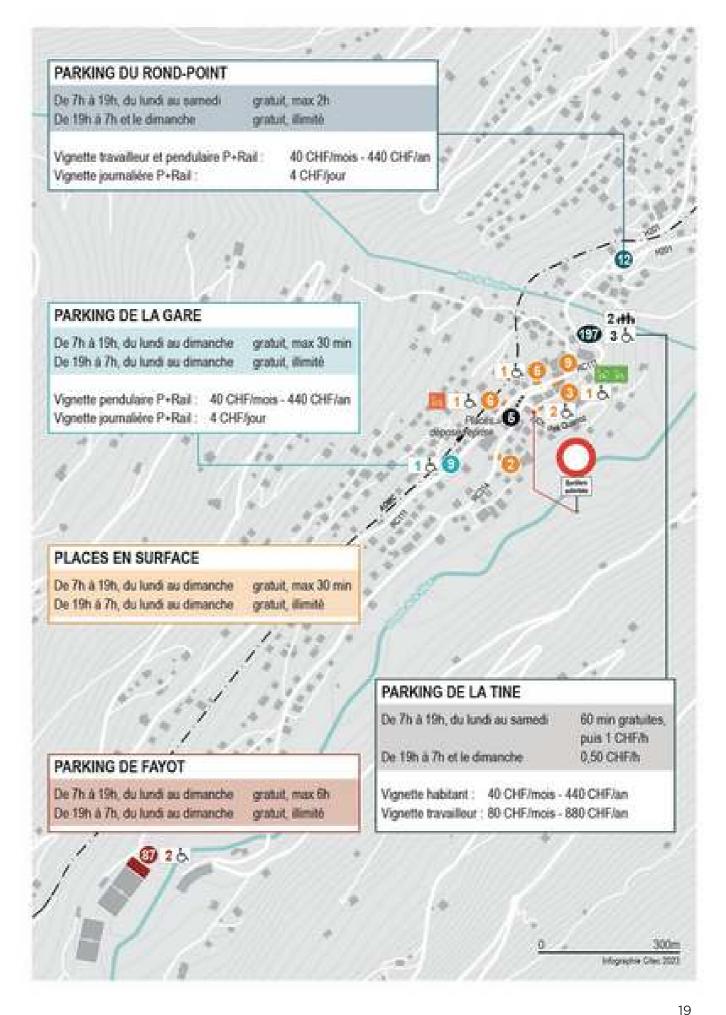
Notez que les vignettes seront dématérialisées: aucune vignette papier ne sera distribuée. C'est l'inscription du numéro d'immatriculation qui fera office de moyen de contrôle pour la police. Il sera possible d'inscrire jusqu'à trois véhicules par vignette.

Point important: l'obtention d'une vignette n'assurera pas la disponibilité et ne donnera pas droit à une place de parc dédiée.

Critères d'octroi ou de refus

Les vignettes habitants seront réservées aux habitants situés dans la zone d'éligibilité et les P+Rail aux porteurs d'un titre de transport valide. Quant aux vignettes travailleurs, et selon la même politique que le droit au transport scolaire, les personnes habitant dans un rayon d'environ 1,5 kilomètre ne pourront pas en bénéficier.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la Commune, sous l'onglet Pratique > Politique de stationnement.



SE DÉPLACER EN **TRANSPORTS PUBLICS** SERA ENCORE PLUS FACILE

Dès le 10 décembre, la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis s'étendra jusqu'à Troistorrents. Cette nouveauté offrira plusieurs facilités tarifaires, pour un tarif de départ inchangé.

ondée en 2004, la Communauté tarifaire vaudoise réunit 13 entreprises de transports en commun actives dans le canton de Vaud. Réunies sous la marque Mobilis, elles proposent un tarif unique offrant l'accès à l'ensemble des transports publics dans la ou les zones tarifaires choisies.

Un seul titre pour tous les transports publics

Avec l'arrivée des bus MobiChablais, l'offre en transports publics s'est considérablement étoffée pour les habitants de la Commune de Troistorrents. Toutefois, le système tarifaire – avec des prix différents selon que les clients privilégiaient le train ou le bus – restait problématique.

Une solution a été trouvée et, dès le 10 décembre, les utilisateurs bénéficieront d'un système de tarifs par zone. Ils pourront ainsi utiliser librement n'importe quel transport public dans la/les zone(s) choisie(s). Les lignes de bus CarPostal, MobiChablais et TPC, ainsi que les trains RegionAlps et AOMC desservant Collombey-Muraz, Massongex, Monthey et Troistorrents feront partie de la Communauté tarifaire.

Une offre simplifiée et élargie

Pour Christelle Piguet, cheffe du département Service clients et responsable communication aux TPC, l'intégration de Troistorrents au périmètre Mobilis offre plusieurs facilités tarifaires, pour un tarif de départ inchangé. «L'offre s'est étoffée et le système de zones est plus flexible pour le client.»



Parmi les avantages, les voyageurs n'auront plus à se soucier du détail de leur parcours, tous les transports publics étant inclus dans le billet. Le système proposera automatiquement le meilleur prix pour se rendre du point A au point B. Par ailleurs, le billet donne droit à un nombre illimité de trajets dans la ou les zones sélectionnées, et ce, durant toute la durée de validité choisie.

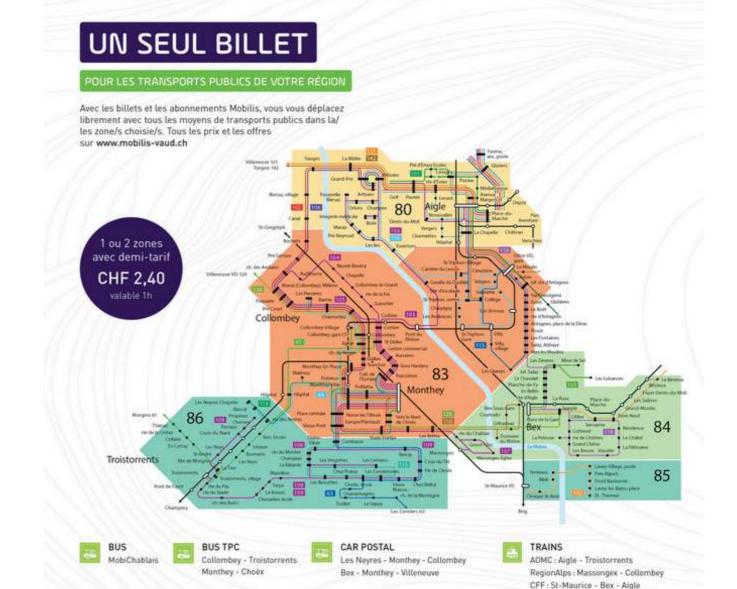
La Commune se félicite de cette nouveauté: «Jusqu'ici, on avait trois tarifs différents si on allait à la piscine, chez Manor ou au centre de Monthey. Avec ce nouveau système, les utilisateurs seront gagnants. Ils bénéficieront d'un tarif unique pour un territoire plus vaste.»

En savoir plus: www.mobilis-vaud.ch/mobichablais

L'offre s'est étoffée et le système de zones est plus flexible pour le client.

Christelle Piguet,

cheffe du département Service clients et responsable communication aux TPC



^ Pour voyager entre Troistorrents et Monthey, il faudra désormais se munir d'un billet comportant deux zones (86-83). Coûtant 2,40 francs avec un demi-tarif, celui-ci comprendra tous les transports au départ de la commune.

Des liaisons supplémentaires sur la ligne 61

Bonne nouvelle pour les utilisateurs de la ligne Collombey-Troistorrents-Morgins! Les TPC améliorent leur offre dès le 10 décembre.

- Du lundi au vendredi, ajout d'une liaison entre Morgins et Troistorrents l'après-midi, avec correspondance à la gare de Troistorrents pour la plaine.
- Ajout d'une course le vendredi soir entre Morgins et Troistorrents, permettant une montée plus tardive pour les résidents secondaires et pendulaires du week-end.
- Modification des horaires le week-end, afin de mieux répartir l'offre existante sur la journée.

Pour en savoir plus: www.tpc.ch

EN **BREF**

Les cartes journalières désormais en vente à la Commune

Une «carte journalière dégriffée Commune» remplacera prochainement la «carte journalière Commune» disponible jusqu'à aujourd'hui dans de nombreuses communes. La Commune de Troistorrents a décidé d'adhérer à ce nouveau système. Le prix de cette carte sera dégressif: plus les clients achètent leur carte à l'avance, plus le prix est bas (dès 39 francs avec demitarif ou 52 francs sans demi-tarif). À titre de comparaison, la carte journalière pour les détenteurs d'un demitarif coûte 79 francs. Elles seront disponibles dès le 11 décembre prochain auprès de l'Administration communale. La première date de voyage possible est le 1er janvier 2024.

Vers des tarifs attractifs pour les enfants

La Commune a entamé des discussions avec la Communauté tarifaire Mobilis afin de proposer un tarif attractif aux enfants utilisant les transports publics dans le cadre de leurs activités parascolaires ou de leurs loisirs. Objectif: habituer les plus jeunes à l'usage des transports publics et désengorger les routes. Pour aller dans ce sens, une discussion aura lieu avec les sociétés locales, afin d'adapter les horaires de leurs activités à ceux des transports en commun.

Les infrastructures cyclables du Chablais rassemblées sur une carte interactive

Afin d'offrir une vue d'ensemble des possibilités de pratique du vélo dans la région, le site internet de Chablais Région s'est doté d'une carte interactive qui recense l'ensemble des aménagements cyclables existants et à venir, les itinéraires cyclables de loisirs, les stationnements vélo, les vélos en libre-service et autres services vélo tels que les stations de recharge e-bike ou bornes de réparation. La plateforme propose une série d'itinéraires pendulaires permettant de se déplacer à vélo d'une localité à une autre. Les parcours conseillés empruntent, dans la mesure du possible, des routes équipées d'aménagements cyclables, pistes ou bandes, ou adaptées à la circulation des vélos. Les utilisateurs peuvent télécharger leurs itinéraires en format GPX et planifier leur trajet en toute tranquillité. Pour en savoir plus: www.chablais.ch/velo



Composée de 28 communes du Chablais vaudois et valaisan, l'association Chablais Région suit des projets d'intérêt régional, en particulier dans les domaines économique et de la mobilité.

Limitation à 30 km/h au centre du village de Troistorrents

La Commune est régulièrement interpellée au sujet d'une limitation 30km/h au centre du village, notamment pour une extension de celle-ci de la gare au rond-point de la Tine. Pour des questions de sécurité, le Conseil municipal soutient cette extension. Toutefois, pour faire ralentir les automobilistes, la pose de panneaux est insuffisante; il est nécessaire de créer des aménagements routiers en cohérence avec la vitesse autorisée.

Le tronçon actuel a été accepté par les services cantonaux en raison de la présence d'arrêts de bus, mais ne pourra pas être étendu sans un réaménagement complet de la traversée du village. L'extension ne sera donc possible que lorsque la requalification de la route cantonale (RC111) sera réalisée. Pour rappel, ce projet est momentanément suspendu en raison de nombreux autres projets à finaliser en priorité au centre du village.

99

La Commune est régulièrement interpellée au sujet d'une limitation 30km/h au centre du village. Toutefois, pour faire ralentir les automobilistes, il est nécessaire de créer des aménagements routiers en cohérence avec la vitesse autorisée.

99

Des navettes 100% électriques testées à Morgins

En septembre dernier, notre Commune a participé à une démonstration des navettes électriques Cristal. Objectif: réfléchir aux moyens (navettes, vélos ou itinéraires piétons) pour diminuer la pression sur nos parkings dans la station de Morgins, principalement en hiver.

100% électriques, ces navettes offrent une capacité de transport flexible, pouvant accueillir de quatorze à quarante passagers selon qu'elles circulent seule ou en attelage (navettes reliées entre elles). Outre le transport de skieurs en hiver, elles pourraient répondre à d'autres besoins selon les

périodes de l'année. Les Communes de Val-d'Illiez, Champéry, Châtel et Monthey, ainsi que Région Dents du Midi, les TPC et les remontées mécaniques ont participé à la démonstration. Le coût de ces navettes étant relativement élevé, il est trop tôt pour savoir si la Commune en fera l'acquisition.

Ces navettes, circulant déjà en France mais devant encore être homologuées en Suisse, suscitent l'intérêt d'autres Communes chablaisiennes, telle que Port-Valais qui a également organisé une journée d'essai.



CHAUFFER AU BOIS, SANS FUMÉE NI ODEUR? NOS CONSEILS

Par Daphné Roh, déléguée énergie, et Léonard Luisier, chargé de projet en énergies durables chez Monthey Énergie SA

Le chauffage à bois individuel est le producteur de chaleur renouvelable le plus utilisé à Troistorrents. Ce qu'il faut savoir.

hauffer au bois est neutre pour le climat et un approvisionnement en bûches indigènes favorise l'économie locale. Malgré ces atouts, la combustion rejette beaucoup de poussières fines d'un diamètre inférieur à 10 microns. Invisible à l'œil nu, cette poussière est reconnue comme cancérigène par l'Organisation mondiale de la santé.

S'assurer de la qualité des installations et du combustible

Pour préserver la santé publique, la Suisse a défini des normes pour un air sain. L'ordonnance sur la protection de l'air impose notamment un contrôle par un spécialiste des installations de chauffage à bois, à gaz ou à mazout. À noter que l'association des ramoneurs recommande un passage annuel pour les chauffages à bois manuels ou automatiques.

Bois de chauffage

- Bois à l'état naturel, en morceaux (bûches, briquettes, brindilles, pives)
- Granulés de bois, bois déchiqueté, copeaux, sciure
- Objets en bois massif non traité (piquets de clôture, palettes à usage unique)
- Vieux meubles
- Bois usagé issu de chantiers
- Bois traités
- Bois d'emballage
- Bois imprégné d'enduit, de produits de conservation
- Ralettes en bois mélangés
- Cartons, journaux, magazines

En savoir plus

- » Brochures «Allumage, le bon départ!» et «Utilisation correcte des chaudières à bois», toutes deux disponibles sur le site web de la Commune, onglet Énergie
- Page du www.energie-environnement.ch, onglet Rénovation et chauffage, rubrique «Moderniser la cheminée»

Nos conseils

Pour vous chauffer efficacement, pérenniser votre installation et éviter d'encrasser votre santé et celle de votre voisinage, suivez ces recommandations:

- > Le poêle doit être nettoyé régulièrement.
- > Le bois doit être approprié.
- Les bûches ne doivent pas être trop grosses.
- Le bois doit être sec, stocké depuis au moins deux ans (conservez le bois à température intérieure deux jours avant la combustion).
- L'apport d'air dans le poêle doit être suffisant.
- Privilégiez un allumage avec des briquettes plutôt que des journaux.
- Appliquer la méthode d'allumage par le haut pour réduire les fumées (en savoir plus: brochure «Allumage, le bon départ»).



▲ La combustion du bois rejette beaucoup de poussières fines dans l'air. Il est donc impératif de mettre en pratique certains conseils pour préserver sa santé.

¹Source: annexe 5, chapitre 31 de l'ordonnance fédérale sur la protection de l'air.

L'OPÉRATION **CŒUR À CŒUR 2023** EST DÉDIÉE À L'ÉDUCATION

Par Cora Battaglieri, conseillère à la clientèle et responsable marketing de la banque Raiffeisen de Troistorrents-Morgins

Pour la deuxième année consécutive, Raiffeisen est partenaire de l'opération Cœur à Cœur organisée du 16 au 22 décembre 2023 par la RTS et la Chaîne du Bonheur. Le thème de cette édition: l'accès à l'éducation pour les enfants et les jeunes en Suisse et dans le monde.



jéducation est un élément clé du développement des enfants et des jeunes. Nous croyons fermement que les jeunes et les enfants sont l'avenir, et que leur éducation ne peut pas attendre. Malheureusement, ils sont beaucoup à être privés de ce droit fondamental. En contribuant à améliorer l'accès à l'éducation de qualité pour tous, nous œuvrons à réduire les inégalités et à offrir à la jeunesse de meilleures opportunités de réussite.

À l'issue de l'action, tous les fonds collectés seront versés à des organisations à but non lucratif en Suisse et à des ONG partenaires de la Chaîne du Bonheur, au bénéfice des jeunes de 15 à 25 ans en Suisse et aux enfants de 0 à 18 ans à l'étranger.

Comment s'engager?

- Lancez une action de soutien sur la plateforme www.heroslocaux.ch/coeur-coeur-2023.ch Laissez libre cours à votre imagination (défi sportif, vente de biscuits, tombola, etc.) pour récolter des dons en faveur des enfants et des jeunes!
- Parrainez un projet en versant un don sur www.heroslocaux.ch/coeur-raiffeisen-2023.ch Tous les dons sur les actions de soutien à Cœur à Cœur sur heroslocaux enregistrés d'ici au 22 décembre, à midi, seront doublés par Raiffeisen jusqu'à concurrence de 60'000 francs.

Merci pour votre générosité!

LES **FENÊTRES** DE L'**AVENT** REVIENNENT...

Par la société de développement

ans le tumulte des fêtes de fin d'année, les pauses sont les bienvenues. C'est dans ce but qu'associations, commerçants, entreprises, habitants, Commune et Bourgeoisie vous invitent chaque soir, entre le 1er et le 24 décembre, à partager un vin chaud dans une ambiance conviviale et simple entre amis, voisins ou simples passants.

Programme complet dans vos boîtes aux lettres.





↑ Le 29 septembre 2023, les 860 élèves et 88 enseignants de l'EiVi étaient tous réunis.

L'EIVI FÊTE SES 10 ANS

Par Frank Berrut, directeur de l'École intercommunale de la vallée d'Illiez (EiVi)

Le 29 septembre dernier, les élèves et enseignants ont fêté le 10° anniversaire de l'EiVi. Ils ont récolté près de 90'000 francs en faveur de la Maison de Terre des hommes à Massongex.

ix ans d'existence pour une école, est-ce que cela mérite une fête ou la mise sur pied d'un évènement particulier? Et si oui, comment l'organise-t-on? C'est à ces questions que la direction de l'École intercommunale de la vallée d'Illiez a été confrontée il y a déjà quelques mois. Rapidement, une décision a été prise: il fallait fêter ce jubilé!

Il est apparu évident que le projet devait rassembler élèves, enseignants et direction d'école autour d'une même idée et de valeurs partagées par tous. Se rassembler en un même lieu – soit près de 860 élèves et 88 enseignants – n'avait encore jamais été réalisé!

Soutenir une bonne cause

L'idée était de nous mettre en mouvement autour d'une action porteuse de sens, et non pas de nous contenter d'une simple fête où nous n'aurions pas été actifs. Et ce, car nous entendons parfois nos jeunes rechigner devant l'effort et peiner à se montrer ouverts au monde, bienveillants et empathiques face aux difficultés des uns et des autres.

En associant la Maison de Terre des hommes à la fête, l'occasion était belle de concilier des valeurs essentielles au bon fonctionnement de l'école, et plus largement de notre société: l'effort et la solidarité. La «Marche de l'espoir» a ainsi été organisée le 29 septembre 2023 au stade de Fayot, sous un soleil radieux et devant une foule de parents heureux d'encourager leurs enfants marchant, ou plutôt courant, en faveur des petits malades accueillis à Massongex!

Près de 90'000 francs récoltés!

Le spectacle a été magnifique et les élèves absolument exemplaires. Motivés par le fait que chaque tour de terrain parcouru allait rapporter une coquette somme et permettre de sauver des vies, les élèves – de la 1H à la 11H et sur des parcours différents – ont transpiré et donné leur maximum. Bravo à eux!

Le résultat obtenu a été à la hauteur de leur investissement, et je profite ici de remercier chaleureusement tous les parrains et marraines. Grâce à leurs dons, un très beau chèque de 84'367 francs a pu être versé, afin d'offrir un avenir à plusieurs enfants gravement malades.

Nous vous remercions du fond du cœur!

L'idée était de nous mettre en mouvement autour d'une action porteuse de sens, et non pas de nous contenter d'une simple fête où nous n'aurions pas été actifs.

50 ANS DU **C**YCLE D'**O**RIENTATION: APPEL À TÉMOIGNAGES

e cycle d'orientation (CO) de Troistorrents fête ses 50 ans en 2024! Le personnel et les élèves se plient en quatre pour préparer cet évènement unique. Il s'agit d'un projet d'école et, pour bien le mener, nous avons besoin de vous!

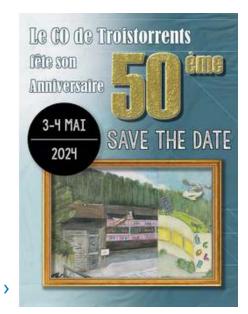
Si vous avez des photos, des films ou d'autres souvenirs (livres, objets, etc.) datant du CO, nous serions ravis de pouvoir en disposer. Nous prendrons bien soin de vos souvenirs et nous vous les rendrons rapidement après la manifestation.

> Annoncez vos prêts par courriel à secretariat.eivi@edu.vs.ch

Ou

› Déposez-les directement au secrétariat de l'école durant les horaires d'ouverture (du lundi au vendredi de 7h à 11h30 et du mardi au jeudi de 13h15 à 15h30).

Le 50° anniversaire méritait bien une affiche! Elle a été créée par Sébastien **>** Métrailler, enseignant au cycle, et illustrée par Mariia Gubina, élève de 10H.



NONAGÉNAIRE

MARIANNE GRANGER, NÉE HUGUET, A FÊTÉ SES **90 ANS**

ée le 29 août 1933 dans le village de Produit, au-dessus de Leytron, Marianne est venue agrandir une fratrie de trois frères. Toute son enfance et adolescence, elle a aidé ses parents aux tâches de la ferme et de la vigne. L'été, elle montait avec son petit frère à l'alpage d'Ovronnaz pour y garder leurs vaches et chèvres.

Marianne est devenue chorgue par amour pour Maurice Granger. Elle l'a rencontré à la Buvette des sports de Morgins, où elle faisait sa première saison à tout juste 18 ans, en hiver 1951.

Si la mort lui prend Maurice trop tôt, en 1977, la vie lui laisse en revanche la solidité et la droiture, l'amour et la tendresse, tels quatre piliers sur lesquels elle va désormais construire sa vie et élever ses enfants, William, Marylise, Laurent et Alain.

Aujourd'hui, on ajoute 7 petits-enfants et 7 arrièrepetits-enfants au compteur. «Ce qui m'a sauvé, à l'époque, c'est le travail à l'hôpital de Malévoz!», raconte volontiers Marianne. Elle a été embauchée en 1979 comme remplaçante à la cafétéria. Elle y travaillera comme responsable pendant 18 ans. «Il y avait les docteurs qui ve-

nel administratif. Ensuite venaient les infirmières et employées de ménage, et enfin les patients. Y avait tout dans cette cafète, je vous le dis, le monde tout entier!»

naient boire un café. Mais aussi tout le person-

L'amour des siens, de son Valais et de sa vallée d'Illiez n'a pas empêché Marianne d'aller voir le monde à chaque occasion. Les pays proches, mais aussi la Roumanie, où vit l'un de ses fils, et même l'Australie, pensez donc!

27

Aujourd'hui encore, si vous croisez Marianne Granger, elle vous inondera de sa gentillesse rare, car infaillible. Pour l'en remercier, proposez-lui donc de la faire «guincher» le temps d'un tour de valse, ou défiez-la pour une partie de «chibre». Avec Marianne Granger, ce sera atout cœur, c'est garanti!

COMM**UNE HISTOIRE** A PRIS LE **TRAIN**

Par l'association «ÔcytÔ...sinon nous»

L'automne dernier, les trains AOMC ont accueilli les contes organisés pour l'évènement «CommUne Histoire».

amedi 30 septembre et dimanche 1er octobre, un public éclectique a pris le train pour écouter des contes à deux voix et en deux langues. Ce rendez-vous était proposé par l'association «ÔcytÔ...sinon nous», en collaboration avec les délégués à l'intégration des communes bas-valaisannes et la Commission d'intégration de Troistorrents.

L'objectif était de fêter la première année des évènements «CommUne Histoire». Ceux-ci consistent à organiser chaque mois une veillée de contes du monde, dans des villes ou villages du Chablais valaisan. Les contes sont racontés par des personnes de langue maternelle étrangère vivant dans la région, accompagnées de conteuses professionnelles.

Un public ravi, des contes de tous les pays

Dans le train ou sur les quais, des contes traditionnels d'Ukraine, d'Irlande, de Russie, d'Iran, de Roumanie ou même de Suisse se sont succédé. Ces histoires ont surpris les usagers du



train, pour la plupart ravis de l'opportunité offerte. À Vouvry, des jeunes se sont assis sur un muret de la gare, attrapant les mots contés et attendant le dernier moment pour monter dans leur train.

Une manifestation pour le moins originale, invitant à la curiosité, à la découverte d'autres cultures et au partage. La soirée s'est conclue par une agape, un moment bienvenu après tant de bonnes histoires!

À vos agendas!

Prochaine date «CommUne Histoire»

«CommUne Histoire» se poursuit en 2024. Le mercredi 1^{er} mai, un habitant de la commune ouvrira ses portes le temps d'une soirée pour partager un conte en deux langues.

Prochaine soirée Globe-Trotteur



LA **BALADE FÉÉRIQUE**, UN PARCOURS INTERACTIF DANS LA VALLÉE

Par Joë Gross, animateur socioculturel intercommunal

Pendant la période de l'avent, le Service socioculturel et Pro Senectute vous proposent de (re)découvrir les places de village de Morgins, Troistorrents, Val-d'Illiez et Champéry en partant à la recherche de la famille Gluck!

urant plusieurs semaines, les tricoteuses de Pro Senectute, les résidents de l'EMS Les 3 Sapins et les enfants des crèches-nurseries-UAPE de Troistorrents et de Val-d'Illiez ont élaboré des petits lutins en bois. Cette initiative s'intègre dans une volonté d'entretenir la cohésion villageoise: au travers d'une collaboration intergénérationnelle, leurs mains habiles ont donné vie à des personnages fantastiques.



Cette activité a permis de fédérer plusieurs générations autour d'un seul et même projet.



Réunissez la famille Gluck et remportez des prix!

Visitez les places des villages de Champéry, Vald'Illiez, Troistorrents et Morgins. Partez à la recherche des lutins perdus. Le parcours est en libre accès: il vous suffira de vous entourer de vos meilleurs amis enquêteurs et de partir à l'aventure jusqu'au 7 janvier 2024.

Sur chaque place de village se cachent des lutins à compter. À l'aide du coupon reçu par la poste ou à disposition dans les offices de tourisme de la vallée, inscrivez le nombre de lutins que vous avez trouvés. Une fois votre carte remplie, déposez votre coupon dans la boîte aux lettres de Christo (Place du village 5, 1873 Val-d'Illiez) pour participer à notre tirage au sort et remporter de nombreux lots!

Présence dans les villages

Ophélie Granger (Pro Senectute) et Joë Gross (Service socioculturel intercommunal) se réjouissent que cette activité ait permis de fédérer plusieurs générations autour d'un seul et même projet. Les deux animateurs seront présents sur les places des villages afin de vous offrir un verre de l'amitié et d'échanger avec vous durant la période de l'avent. Vous êtes cordialement invités à venir partager un moment de convivialité autour d'un vin chaud, de gâteaux, etc.

Planning des présences

Champéry

Jeudi 7 décembre, de 19h à 20h (fenêtre de l'avent) – Parvis de l'église

Troistorrents

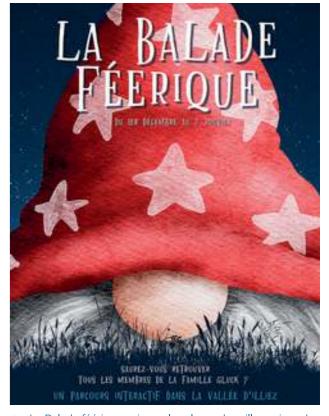
Mardi 12 décembre, de 19h à 20h (fenêtre de l'avent) - Parvis de l'église

Morgin

Mercredi 13 décembre, de 19h à 20h (fenêtre de l'avent) – Parvis de l'église

Val-d'Illiez

Mercredi 20 décembre, de 19h à 20h Place du village



La Balade féérique animera les places des villages jusqu'au 7 janvier 2024. Profitez des fêtes pour y participer!

29

ON NE DORT PAS AUX VIEUX MOULINS DE LA TINE

Par Marie-Paule Marclay, comptable des Vieux Moulins de la Tine

La saison 2023 des Vieux Moulins a été marquée par plusieurs nouveautés, avec notamment:

- la fin des travaux d'embellissement du nouveau parcours didactique, avec la pose d'un panneau et l'arrivée d'audioguides;
- l'élargissement des horaires d'ouverture, qui a permis une belle augmentation du nombre de visiteurs (+48% par rapport à 2022);
- la collaboration avec la boulangerie La Boulan'Tine de Troistorrents (billet combiné pour le brunch à la boulangerie suivi de la visite aux Vieux Moulins de la Tine);
- > les ateliers d'initiation au bois, au tissage et à la forge.

Les portes des Vieux Moulins sont maintenant fermées pour l'hiver. Rendez-vous en 2024 pour une nouvelle saison!



Un site historique unique à deux pas de chez nous: les Vieux Moulins de la Tine multiplient les initiatives pour attirer le public. Et ça marche!

LE CARILLON DE MORGINS, SYMBOLE D'UNE FONDATION

Par Sandrine Richard, secrétaire de la Fondation

epuis près d'un quart de siècle, le carillon de 23 cloches se dresse majestueusement dans le ciel morginois, symbolisant la Fondation du carillon pour la paix.

La fondation a pour but de promouvoir la paix dans le monde, sans distinction de race ou de religion et au moyen de la formation et de l'éducation de la jeunesse. Elle soutient des actions initiées par des personnes de notre région qui sont actives dans des pays en voie de développement.

Depuis 23 ans, plusieurs projets pour des jeunes défavorisés ont été soutenus en Haïti, en Amazonie, en Albanie, en Colombie, au Sénégal, au Mali, au Burkina Faso, au Togo, au Congo, au Liban, à Dakar et à Madagascar. Dernier exemple en date: un soutien financier pour une école catholique au Liban fréquentée par des élèves de toutes religions, leur permettant d'envisager un avenir dans leur pays.

Tout cela est possible grâce à vos dons.

30

La Fondation du carillon pour la paix s'engage pour les > ieunes défavorisés.

Pour faire un don

Fondation du carillon pour la paix Banque Raiffeisen IBAN: CH56 8080 8008 3200 6516 5 (Votre versement de soutien est déductible des impôts)

En savoir plus: www.carillondemorgins.ch (site en ligne courant 2024)

Nous vous remercions de l'accueil que vous réserverez à cette requête humanitaire.



LE SKI-CLUB MORGINS, LE CLUB DE **SKI** DE **COMPÉTITION** POUR LES **JEUNES**

Par Stéphane Dietiker, président du Ski-club Morgins

Depuis sa création en 1936, le Ski-Club Morgins a formé certains des meilleurs skieurs du pays. Petite histoire et perspectives.

es prémices du ski-club datent d'avant la Première Guerre mondiale. Les Anglais ont largement contribué au développement de notre station. Comme dans de nombreux villages valaisans, ils étaient attirés par les montagnes et leurs bienfaits. C'est l'eau ferrugineuse qui, en premier lieu, les a charmés à Morgins.

Avec le déclenchement de la guerre de 1914-18, les Anglais se firent rares, mais les Morginois continuèrent de pratiquer ces nouveaux loisirs. En 1936, ils se regroupèrent pour créer le Ski-Club Morgins, sous l'impulsion des membres fondateurs: Maurice, Norbert et Raymond Défago, René et Maurice Granger, Théo Grin, Maurice et André Rouiller, Gabriel Crépin, Paul Martenet, Antoine Dubosson et Emma Donnet. Le poste de premier président fut occupé par Maurice Défago.

La première remontée mécanique fut construite en 1950, du côté du Corbeau. En 1958, avec la mise en service du télésiège monoplace de la Foilleuse, naquit la société Télémorgins. Le développement des installations était en route!

99

Deux de nos jeunes sont entraînés par Ski Valais et deux autres sont en sélection nationale Swiss-Ski.

99

L'or de Didier Défago en 2010

Profitant de ces nouvelles structures, le ski-club devint plus compétitif et des champions pointèrent le bout de leurs spatules: Paul-André Dubosson, Martial Donnet, Joël Gaspoz, ou encore Daniel et Didier Défago, champion olympique qui obtint le rêve de tout athlète: l'or en descente aux JO de Vancouver en 2010.

Aujourd'hui, notre club compte plus de 400 membres, dont une vingtaine d'enfants de 8 à 11 ans (les cadets) et 25 jeunes de 12 à 16 ans (les OJ). Deux d'entre eux sont entraînés par Ski Valais et deux autres sont en sélection nationale Swiss-Ski.

Dès 8 ans, les enfants peuvent intégrer les cadets.

Former les champions de demain

Notre but est de continuer à former les jeunes athlètes qui performeront sur les pistes valaisannes, suisses et internationales, mais aussi et surtout d'apporter du plaisir à tous ces enfants passionnés de ski, désireux de s'améliorer, de se surpasser et de tester leurs limites. Nous voulons continuer à offrir des prestations de qualité, trouver de nouvelles idées pour varier les plaisirs des sports de neige et fêter nos 90 ans en 2026.

Programme pour les 8-11 ans

- De mi-novembre à mi-décembre: 1 jour de ski par weekend à Glacier 3000 ou à Verbier, selon les conditions.
- Dès l'ouverture des Portes du Soleil: entraînement technique et compétition le mercredi après-midi et le samedi matin, entraînement libre le samedi après-midi.
- Dimanche matin: entraînement technique et compétition pour les plus grands.
- > Entraînements supplémentaires pendant les vacances et en nocturne.
- > Six courses pendant la saison, région Bas-
- > En été: marche, camp de montagne et sorties VTT.

En savoir plus: www.ski-clubmorgins.ch



LA **SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT** DE TROISTORRENTS-MORGINS SE PRÉSENTE

Par Camille Renevier, secrétaire de la société de développement

La société de développement (SD) a pour mission de contribuer à l'essor du tourisme local, de participer à l'élaboration de la politique locale du tourisme et de favoriser l'animation dans les deux villages de notre commune.

out au long de l'année, le comité met en place divers évènements afin de faire vivre nos villages en rassemblant leurs habitants, leurs commerçants et leurs associations. Il porte aussi divers projets, comme la création d'une crèche à Morgins.

Les cotisations sont la principale source de revenus de la SD. Elles permettent de financer les évènements organisés par le comité ou les évènements portés par ses membres. La SD n'a pas pour objectif de récolter des bénéfices. Au contraire, nous cherchons à favoriser les commerces locaux et les diverses associations.

De bonnes raisons de cotiser

Que vous soyez un commerce ou une entreprise, la SD peut apporter de la visibilité à vos activités. Nous pouvons également vous soutenir dans l'organisation, la promotion ou le financement d'évènements ou de projets personnels. Enfin, vous participez gratuitement à nos évènements.

Une cotisation différente est proposée pour les commercants, les indépendants, les privés et pour les membres sympathisants. Il suffit de prendre contact par courriel à l'adresse sd@troistorrents-morgins.ch.



^ Le marché de Noël fait partie des manifestations organisées par la SD.

En cotisant, le partenaire bénéficie automatiquement de son inscription dans le guide pratique hiver et été publié par RDDM.

En savoir plus:

Société de développement 3Torrents-Morgins



sd_troistorrents_morgins

Pour tout renseignement complémentaire Baptiste Dubosson, président 076 454 96 26

Notre but est de favoriser les commerces locaux et les diverses associations.

Remerciements

Le comité profite de cet article pour remercier le groupe de décoration de la commune. Ces bénévoles ont beaucoup œuvré à donner vie à nos villages en les décorant au rythme des saisons.



UN **FESTIVAL** POUR DÉBUTER L'HIVER!

Par Camille Renevier, pour le comité d'organisation

Le 9 décembre prochain, la salle de la Jeur accueille la 19e édition du C'est l'Hiver! Morgins Festival.

haque année depuis presque vingt ans, pour se préparer à la période hivernale, un groupe de Morginois se réunit et vous concocte l'évènement musical qui vous fera danser dès le début de la saison.

Au programme: cinq concerts de différents styles musicaux, avec en tête d'affiche le groupe de rock alternatif français Babylon Circus. Un groupe déjanté qui pourrait autant vous faire rire que danser. Mais aussi Shades of Purple avec ses reprises rock, le groupe Soulflip Orchestra et ses cuivres qui font swinguer. Mirco, qui sort son album et qui ouvrira cette édition. On terminera en beauté avec DJ TicTacTec, dont la performance avait été très appréciée lors du off du festival Rock The Pistes 2023.

Comme à son habitude, le comité vous réserve un chaleureux accueil avec la raclette offerte, de 19h30 à 20h30.

Les billets sont en prévente dans les offices du tourisme de Région Dents du Midi et en ligne sur www.petzi.ch, pour le prix de 20 francs. Sur place, les billets coûtent 30 francs.

En collaboration avec les TPC, nous proposons des navettes au départ de Monthey à 19h et 21h, avec arrêt à la gare de Troistorrents. Pour le retour, deux horaires à choix: 2h et à 3h30. L'utilisation des transports publics est comprise dans le billet d'entrée du festival.

En savoir plus:



www.morgins-festival.ch



C'est l'Hiver! Morgins Festival



morginsfestival



^ Le comité prend la pose, avec de gauche à droite: Ludovic Crolas, Chloé Cachat, Camille Renevier, Samuel Vazquez, Vincent Sidney Leparmentier).

RENDEZ-VOUS COMMUNAUX

Soirée contes

La conteuse Audrey Bestenheider Crettaz vous invite à une soirée contes le jeudi 7 décembre 2023, dès 18h, sur la place éphémère à Morgins. La manifestation durera environ 45 minutes, suite de quoi des boissons chaudes seront servies. Venez en famille (âge conseillé: dès 7 ans) écouter des contes d'hiver. Cette soirée est organisée par la bibliothèque de Troistorrents et la Commission culture et patrimoine de la Commune.

On se fait une toile?

La Commission Sport et loisirs organise une soirée cinéma le 15 décembre prochain à 20h à la salle polyvalente de Troistorrents. A l'affiche: L'Appel de la forêt, un film d'aventures américain, avec notamment Harrison Ford et Omar Sy. La paisible vie domestique de Buck, un chien au grand cœur, bascule lorsqu'il est enrôlé comme chien de traîneau dans les étendues sauvages du Yukon canadien pendant la ruée vers l'or des années 1890. Buck va devoir s'adapter et lutter pour survivre, jusqu'à trouver sa véritable place dans le monde en devenant son propre maître. Entrée gratuite. Ouverture des portes à 18h30.



Nuss, Déborah Monay (absents sur la photo: Julie Dubos et

QUOI DE **NEUF** CET **HIVER**?

Par Benjamin Arvis-Maxit, responsable marketing à Région Dents du Midi

Les nouveautés se succèdent sur le versant suisse des Portes du Soleil. Aperçu.

Télécabine de Morgins

Après 40 ans de bons et loyaux services, le 1^{er} télésiège débrayable de Suisse laisse sa place à la 2^e télécabine autonome de Suisse! Confortablement installé dans l'une des cabines 10 places, on accèdera au panorama au sommet de la Foilleuse de façon encore plus agréable. L'inauguration est prévue pour Noël 2023. On s'y retrouve?

Piste des Mossettes

Sur le secteur des Crosets, la piste des Mossettes a vu sa pente adoucie et sa largeur agrandie! L'accès à Champoussin ou Morgins depuis Les Mossettes sera facilité et accessible aux débutants. En effet, la difficulté de cette piste passe de rouge à bleu!

Rivella Fun Zone

Faites le plein de sensations fortes avec la toute nouvelle Rivella Fun Zone sur le secteur des Bochasses à Morgins. On y retrouve le «Speedcheck» pour aller tout schuss et calculer sa vitesse maximale sur une piste spécialement damée à cet effet. Vous repartirez même avec une photo-souvenir! Mais comme son nom l'indique, la Rivella Fun Zone, c'est avant tout du fun, en toute sécurité, avec un boardercross pour toute la famille!

Les rendez-vous à ne pas manquer

- > C'est l'Hiver Morgins Festival (9.12)
- > Opening saison RED | Étienne de Crécy (16.12)
- > Art Champéry (26-30.12)
- > Scènes féériques (27-29.12, 3-5.01, 14-16.02)
- > Spectacle sur glace (28.12)
- > Rallye du goût (20.01)
- > Panathlon Winter Family Games (21.01)
- > Welsh Alpine Championships (26-30.01)
- > Grand Prix Migros (3.02)
- > Maxi-Rires Festival (16-23.03)
- > Rock The Pistes Festival (17-23.03)
- > CHÔ Rock Festival (30.03)
- > Banked Slalom (30-31.03)
- > Bike & Sound | Wheels on Snow (6.04)

En savoir plus: regiondentsdumidi.ch

^ Nouvelle télécabine, nouvelle piste, nouveau boardercross; il v en a pour tous les goûts chez nous.

NA DEUSSA PINSAIL PO ON **EUVÈ** BLHAN DE **NA**

Par les Lou tré Nant



Une douce pensée pour un hiver blanc de neige.

IMPRESSUM

Commune de Troistorrents

Comité de rédaction

Commission communication

Rédaction et réécriture

Le fin mot Communication, Martiany

Réalisation et impression

RMS Communications, Val-d'Illiez

Tirage

2500 exemplaires

Parution

trimestrielle

Contact

journal@troistorrents.ch

PROCHAIN NUMÉRO

est avec grand plaisir que nous accueillons les articles ainsi que les annonces de manifestations ou d'activités pour notre commune. Vous pouvez y joindre vos photos. Pour être publiables, elles doivent nous parvenir en haute résolution (format .jpg ou .tif). Evitez donc les photos partagées par WhatsApp. La Commune se réserve le droit de raccourcir les textes envoyés.

Le prochain numéro du *Troistorrents-Morgins Information* paraîtra début mars. Nous vous prions de faire parvenir vos informations par e-mail à journal@troistorrents.ch jusqu'au 2 février 2024.

AGENDA



Retrouvez en un clin d'œil l'essentiel des manifestations de décembre à mars!

Décembre 2023 Soirée contes (place éphémère, Morgins) Fournée (four à pain, Propéraz) C'est l'Hiver! Morgins Festival (salle de la Jeur, Morgins) Cinéma Troistorrents (salle polyvalente de Troistorrents) 15 **50 ans du club de tennis** (tennis club, Morgins) 15 Midnight vallée d'Illiez (salle de sport, Morgins) Concert de fin d'année du Chœur Horizon (église de Morgins) 17 23 au 29 Fun Park (salle de la Jeur, Morgins) 29 Montée chronométrée de la Foilleuse (Morgins) Janvier 2024 Morgins Yannick Ecoeur Trophy (Morgins) Midnight vallée d'Illiez (salle de sport, Troistorrents) 13 Cérémonie de remise des mérites & vœux pour la nouvelle année (salle polyvalente de Troistorrents) Rallye du goût (Morgins) Midnight vallée d'Illiez (salle de sport, Troistorrents) 27 Février 2024 Souper de soutien FC Troistorrents (salle polyvalente, Troistorrents) Loto de la paroisse Mars 2024 Souper de soutien BBC Troistorrents (salle polyvalente, Troistorrents) **Concert annuel de l'Union instrumentale de Troistorrents** (salle polyvalente de Troistorrents) Rock the Pistes Festival (domaine skiable des Portes du Soleil, Morgins)



Midnight vallée d'Illiez (salle de sport, Troistorrents)

 L'an dernier, le groupe Klischée avait ravi le public venu pour le C'est l'Hiver! Morgins Festival, L'événement revient le 9 décembre prochain à Morgins.



Se réunir entre jeunes, faire du sport, se défouler à la salle de gym: les soirées MidnightSports ont lieu le samedi soir à Troistorrents et Morgins.